FORMATIONS
MODES D'EMPLOI

Formations : mode d'emploi

Formations à la carte : mode d'emploi

Formations : mode d'emploi

Les Départements du Nord, du Pas-de-Calais et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale du Nord-Pas-de-Calais ont signé un protocole d'accord pour coordonner et mutualiser l'offre régionale de formation aux bibliothèques.
A partir du 1er janvier 2012, les Médiathèques départementales du Nord et du Pas-de-Calais proposeront chacune dix formations labellisées par le CNFPT, parmi leurs formations continues. Les agents territoriaux, stagiaires de ces formations, auront une attestation de stage CNFPT et un remboursement des frais de repas et de déplacement.
Les formations de la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais seront ouvertes au réseau départemental de la Médiathèque du Nord et réciproquement.
Les formations continues du domaine « culture » du CNFPT seront accessibles aux bénévoles des deux départements. Ceux-ci ne pourront pas prétendre au remboursement de frais de repas et de déplacement.
Les agents territoriaux des collectivités non partenaires des deux Médiathèques départementales auront la possibilité de s'inscrire aux formations dispensées par celles-ci. Ils bénéficieront d'une attestation de stage CNFPT et du remboursement des frais de repas et de déplacement. Le nombre de places est limité. Dans tous les cas de figure, les inscriptions devront être envoyées 6 semaines avant la date du stage selon les modalités suivantes :

BENEFICIAIRES DES FORMATIONS DE LA MDN :

Tous les bibliothécaires bénévoles des réseaux des Médiathèques départementales du Nord et du Pas-de-Calais.
Tous les salariés des réseaux des deux Médiathèques départementales.
Un certain nombre de salariés hors réseaux des deux Médiathèques départementales, dans la limite des places disponibles.
Pour plus de précisions, veuillez consulter **le tableau page 64.**

CHOIX DES FORMATIONS :

Veuillez consulter les sites Internet suivants :
site de la MdN : www.cg59.fr/mediathequedunord
site d'Eulalie : www.eulalie.fr
site du CNFPT Nord-Pas-de-Calais :
www.npdc.cnfpt.fr/site/fr/agents/catalogue-de-formation/69
site de la la Md62 : http://mediatheque.pasdecalais.fr

INSCRIPTIONS ET CONVOCATIONS :
Veuillez vous référer au tableau page 64.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

Pour toutes les questions relatives aux contenus, horaires des formations, places disponibles... adressez-vous à :
Alec de Beaurepaire, responsable des formations de la MdN ;
Tél. : 03 20 56 55 54
Laurent Mercier, secrétariat
Tél. : 03 20 56 27 29

Site de Lille-Douai :
Didier Skoczylas, correspondant ;
Laurent Mercier, secrétariat :
Tél. : 03 20 56 27 29 - Fax : 03 20 56 99 55

Site de Flandre :
Delphine Castaneda, correspondante ;
Sophie Horen, secrétariat :
Tél. : 03 28 41 63 57 - Fax : 03 28 41 34 70

Site de l'Avesnois-Valenciennois :
Anne Lambert, correspondante ;
Jocelyne Ancel, secrétariat :
Tél. : 03 27 49 54 77 - Fax : 03 27 49 25 91

Site du Cambrésis :
Céline Mokros, correspondante ;
Catherine Coupé, secrétariat :
Tél. : 03 59 73 35 00 - Fax : 03 59 73 35 10

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE CONVOCATION AUX FORMATIONS ORGANISEES PAR LES MÉDIATHEQUES DÉPARTEMENTALES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, LE CNFPT 59-62

Pour les formations organisées par la MdN et la Md(62) labellisées ou non, le choix des formations doit se faire sur les sites Internet MdN ou Md(62), dans leurs catalogues papier respectifs ou sur le site d'Eulalie.

Organisateurs / Stagiaires	**Formations organisées par la MdN et la Md(62) labellisées CNFPT 59-62**	**Formations organisées par la MdN et la Md(62) NON labellisées CNFPT 59-62**	**Formations organisées par le CNFPT 59-62 ouvertes aux bénévoles et agents territoriaux du Nord**
	inscription / convocation	inscription / convocation	inscription / convocation
Bénévoles **des réseaux départementaux du Nord et du Pas-de-Calais**	- Inscription avec le **bulletin MdN ou Md(62).** - Envoi de ce bulletin à la Médiathèque concernée. - La MdN ou la Md(62) envoie la convocation aux personnes retenues.	- Inscription avec le **bulletin MdN ou Md(62).** - Envoi de ce bulletin à la Médiathèque concernée. - La MdN ou la Md(62) envoie la convocation aux personnes retenues.	**Choix de la formation sur les sites Internet du CNFPT 59-62 ou d'Eulalie.** - Inscription avec **bulletin MdN.** - Envoi de ce bulletin à la MdN. - Le CNFPT 59-62 envoie la convocation aux personnes retenues, **dans la limite des places disponibles.**
Agents territoriaux **des réseaux départementaux du Nord et du Pas-de-Calais**	- Inscription avec le **bulletin du CNFPT** mis à disposition sur les sites Internet de la MdN ou de la Md(62). - Envoi de ce bulletin d'inscription CNFPT à la MdN ou Md(62). - Le CNFPT envoie la convocation aux personnes retenues.	- Inscription avec le **bulletin MdN ou Md(62).** - Envoi de ce bulletin à la Médiathèque concernée. - La MdN ou la Md(62) envoie la convocation aux personnes retenues.	- **Procédure habituelle d'inscription via la collectivité territoriale des agents territoriaux.**
Agents territoriaux **d'une collectivité territoriale non partenaire des Médiathèques départementales du Nord et du Pas-de-Calais**	- Inscription avec le **bulletin du CNFPT** mis à disposition sur les sites Internet de la MdN ou la Md(62). - Envoi du bulletin d'inscription CNFPT à la MdN ou la Md(62). - Le CNFPT envoie la convocation aux personnes retenues, **dans la limite des places disponibles**.	- Inscription avec le **bulletin MdN ou Md(62).** - Envoi de ce bulletin à la Médiathèque concernée. - La MdN ou la Md(62) envoie la convocation aux personnes retenues, **dans la limite des places disponibles**.	- **Procédure habituelle d'inscription via la collectivité territoriale des agents territoriaux.**

Formations à la carte : mode d'emploi

OBJECTIFS DES FORMATIONS À LA CARTE

Les formations proposées permettent de découvrir ou d'approfondir en équipe des savoir-faire et d'harmoniser les pratiques qui en découlent...

BÉNÉFICIAIRES

1/ Les bibliothécaires travaillant en intercommunalité ou en coopération avec d'autres bibliothèques-relais :

La MdN peut répondre à vos **demandes de formations particulières**. Elles seront organisées (dans la mesure des ressources disponibles) pour un groupe constitué avec les membres des équipes demandeuses.
Son contenu sera étudié avec le coordinateur du réseau, votre référent MdN, et le correspondant formation de votre site .

Vous pouvez aussi accéder aux **formations à la carte dont le menu** est décrit ci-dessous.

2/ Les membres d'une équipe d'une bibliothèque-relais :

Le contenu peut être choisi dans le menu ci-dessous ou étudié avec votre référent MdN et le correspondant formation de votre site .

INSCRIPTION

- Déterminer, en réunion d'équipe, avec votre coordinateur, votre besoin de formation.
- Remplir un bulletin d'inscription spécifique « formation à la carte » avec les noms des bénéficiaires.
- Transmettre ce bulletin à votre responsable de réseau et déterminer avec lui la date de cette formation.

MENU PROPOSÉ

- **Les fondamentaux pour ouvrir un espace sonothèque : 1 jour** : système de prêt, droits, classement des collections, choisir les CD,...

La communication de la bibliothèque :
- La conception d'outils de promotion d'un événement culturel.

Les nouvelles technologies :
- Initiation à Internet.
- Recherche documentaire sur Internet.
- Optimiser vos recherches sur Internet : évaluation des sites...
- Manipulation de base d'un ordinateur.
- Faire le blog de la bibliothèque.

L'utilisation du site Internet de la MdN :
- Savoir accéder aux principales rubriques : les découvertes littéraires, musicales... le catalogue de la MdN, les propositions de formation, de ressources professionnelles et d'animation...

Le traitement des ouvrages :
- Le désherbage des collections.
- La cotation, le catalogage des livres.
- Le classement des BD à la MdN.
- Le classement et la cotation des CD.
- Le catalogage des collections de documents sonores.
- La cotation des DVD.

Équipement, petites réparations et entretien des livres